

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 29 mars 2013

Camarades,

Une séance extraordinaire du Comité d'Entreprise s'est tenue ce matin, concernant le projet GIE HAROPA, durant laquelle nous avons rappelé à la direction le défaut de consultation des IRP sur ce sujet et le passage en force effectué, celle-ci restant sourde à toutes nos remarques.

De ce fait, nous avons voté en séance le mandatement d'un cabinet d'avocat aux fins d'engager une procédure de référé devant les tribunaux compétents et la nomination d'un élu représentant le CE afin de pouvoir agir en justice.

S'entame donc, à partir d'aujourd'hui une bataille juridique visant à annuler les conventions de mise à disposition et la poursuite d'une réelle consultation des élus et nous tenons, par la présente à rappeler à la direction que le Syndicat CGT donnera la force nécessaire pour que soit respectées les IRP et que nous irons au combat pour cela !

L'organisation du GIE ne concerne pas que quelques personnes, mais bien l'ensemble des salariés et leurs perspectives d'avenir.

Unis, déterminés, combatifs, au sein de la CGT !

Le Secrétaire Général,


L.DELAPORTE